



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 AVRIL 2018

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le vendredi 30 mars 2018

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL - EXERCICE 2017 -

MEI Roger	
PRIMO Yveline	
LA PIANA Jean-Marc	Procuration
PONA Valérie	
BASTIDE Bernard	
NERINI Nathalie	
MENFI Joseph (dit Jeannot)	
ARNAL Jocelyne	
PORCEDO Guy	
MASINI Jocelyne	
PONTET Anthony	
LAFORGIA Christine	
JORDA Claude	
GUIDINI-SOUCHE Johanne	
PARDO Bernard	Procuration
KADRI Zahia	Procuration
PARLANI René	Absent
BARBE Françoise	
TOUAT Didier	
SEMENZIN Véronique	
BRONDINO Maurice	
GAMECHE Samia	
VIRZI Antoine	
BUSCA-VOLLAIRE Céline	Procuration
BAGNIS Alain	
MUSSO Alice	
SBODIO Claude	
GARELLA Jean-Brice	
MARTINEZ Karine	Procuration
RIGAUD Hervé	
BIGGI-CONTI Marlène	Procuration
AMIC Bruno	Procuration
APOTHELOZ Brigitte	
BALDO Antonio	
LEPOITTEVIN Clément	Absent

Nombre total de conseillers	: 35
Présents à la séance	: 26
Nombre de pouvoirs	: 07
Absents à la séance	: 02

Monsieur le Maire confie la présidence à Madame Primo, 1ère Adjointe, qui propose au Conseil Municipal de délibérer sur le Compte Administratif Principal de l'exercice 2017 dressé par Monsieur le Maire.

Après avoir entendu et approuvé les comptes de gestion de l'exercice 2017,

Il présente le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2017 correspondant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à la majorité, **Pour** : 25 Majorité Municipale (**Monsieur le Maire ne prend pas part au vote**) - **Abstentions** : M. Garella (02)/M. Rigaud/Mme Apothéloz (02)/M. Baldo (02), l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE 1 : De donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du Compte Administratif Principal, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	REALISATIONS		RESTES A REALISER	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Recettes	37 080 869,80 €	6 463 353,37 €		3 466 283,12 €
Dépenses	35 148 476,50 €	5 545 710,61 €		4 522 283,28 €
Résultat de l'exercice	+ 1 932 393,30 €	+ 917 642,76 €		- 1 056 000,16 €
Déficit reporté				
Excédent reporté	6 756 767,74 €	2 888 050,13 €		
EXCEDENT DE CLOTURE	8 689 161,04 €	3 805 692,89€		
DEFICIT DE CLOTURE				

ARTICLE 2 : De reconnaître la sincérité des restes à réaliser.

ARTICLE 3 : D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus pour le Compte Administratif Principal pour l'année 2017.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI

SIGNE

TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE :

17 AVR. 2018

AFFICHEE LE :

17 AVR. 2018

A/R PAR LA SOUS PREFECTURE EN DATE DU :

17 AVR. 2018

